

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE**

**DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21 septembre 2017

**Commune de
PAULHAN**

N° 2017/09/06

Date de la convocation	11 / 09 / 2017
	<u>Votes : 25</u>
Présents : 21	Pour : 24
Absents : 2	Contre : 0
Représentés : 4	Abstention : 1

L'an deux mille dix sept et le vingt et un septembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, AMMARI Hanane, ARNAUD Raymond, BALLESTER Christian, BIROUSTE Pascal, BONSIGNORI Vincent, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra, ENGELVIN Gérard, GASC Georges, GASPARD Chantal, GAVINET Isabelle, GUERIN Audrey, HEREDIA Fabienne, JAM Thierry, JAURION Léon, L'HOTE Valérie, RICARD Christine, ROIG José, ROYON Sophie, SEBASTIAN David

Etaient absents : MM. BORGNAT Géraldine, WEHRMEIJER Patricia.

Procurations : - Mr ALEIX Bertrand à Mr JAURION Léon
- Mme BOUISSON Mylène à Mme ROYON Sophie
- Mr DUPONT Laurent à Mme HEREDIA Fabienne
- Mme ARNAUD-PONCY Pierrette à Mr VALERO Claude

Objet : Soutien à la motion de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault sur les conditions d'exercice de l'activité agricole sur les territoires

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20170921-2017-09-06-DE
Date de télétransmission : 26/09/2017
Date de réception préfecture : 26/09/2017

Monsieur le Maire donne lecture de la motion sur les conditions d'exercice de l'activité agricole sur les territoires votée par la Chambre d'Agriculture de l'Hérault le 30 juin 2017.

Puis, il propose au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur un soutien à cette motion.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, par 24 voix Pour, 1 Abstention

SOUTIENT la motion sur les conditions d'exercice de l'activité agricole sur les territoires votée par la Chambre d'Agriculture de l'Hérault le 30 juin 2017.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire,
Claude VALERO



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20170921-2017-09-06-DE
Date de télétransmission : 26/09/2017
Date de réception préfecture : 26/09/2017